

6 septembre 2017

Invitation

Madame, Monsieur, Chère amie, Cher ami,

Nous avons le plaisir de vous inviter à une assemblée générale extraordinaire de la Coopsol qui aura lieu le

Mercredi 27 septembre 2017 à 18h00
à l'Hôtel des Associations des Rochettes, salle jaune (réz), Rue Louis Favre 1,
2000 Neuchâtel

Ordre du jour :

1. Présences et membres excusés, ordre du jour
2. Election des scrutateurs
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 mai 2017
4. Présentation du projet « Juliette » à Corcelles-Cormondrèche
5. Modification des statuts selon annexe (vote à la majorité des 2/3)
6. Autorisation du CA d'augmenter le capital d'au maximum de CHF 180'000 (360 parts) pour réaliser une installation PV sur la halle Juliette (vote à la majorité simple)
7. Divers et propositions individuelles

L'AG statue aussi sur des propositions émanant des membres qui relèvent de la compétence de l'AG. De telles propositions doivent être adressées par écrit (courrier ou mail) au Conseil d'administration, qui doit les recevoir au moins 10 jours avant la date de l'AG.

Si vous êtes empêchés de vous rendre à cette assemblée vous pouvez, en vertu de l'article 31 de nos statuts, vous y faire représenter par un autre membre de la Coopsol. Le/la représentant-e doit disposer d'une procuration écrite. Vous trouvez un exemple de procuration annexé à l'invitation.

Nous nous réjouissons d'avance de vous rencontrer à cette occasion et vous adressons nos cordiales salutations.



Au nom du Conseil d'administration, Veronika Pantillon, secrétaire